

**ABONNEMENT**

Par année ..... \$3.00  
 Pour six mois ..... 1.50  
 Pour quatre mois ..... 1.50

Edition Hebdomadaire ..... \$1.00

Administration et Rédaction,  
 524, Rue St-Jas.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

**LE CANADA**

Ottawa, 22 Mai 1886

**ELECTIONS GENERALES**

Les élections générales de la Nouvelle-Ecosse pour la législature locale auront lieu prochainement. La présentation des candidats est fixée au 10 juin et la votation au 17 du même mois.

**LA LEGISLATURE DE QUEBEC**

La Chambre s'est exclusivement occupée du budget. Les articles suivants ont été votés : indemnité aux conseillers législatifs \$15,965 ; indemnité aux députés \$77,630 ; achat de livres \$3,000 ; éducation supérieure \$71,000 ; écoles primaires \$16,000 ; instituteurs à la retraite \$8,000 ; écoles des sourds et muets \$12,200 ; aide aux institutions de bienfaisance \$37,776.

**LE CHIRURGIEN GENERAL**

Encore un Irlandais catholique que le gouvernement de sir John Macdonald maltraite !

Le Dr Bergin, député de Cornwall, est nommé chirurgien général de la Milice du Canada, avec le grade de colonel. Nous le félicitons cordialement de cette nomination. Le Dr Bergin est tout à fait compétent et a des états de service incontestables. C'est un ami de Canadiens français, il parle notre langue et il a l'entière confiance de nos compatriotes de Cornwall.

**LE PATRONAGE PUBLIC**

On lit dans le *Courrier du Canada* : A propos de l'agrandissement de la sénateur O'Donohue, l'autre jour, notre confrère du *Canada* publie un excellent article, dans lequel il fait ressortir toute la futilité des plaintes et des accusations de ce ministre avorté.

La thèse soutenue par notre confrère et appuyé sur des faits incontestables, tombe absolument dans les vues que nous avons exposées nous-mêmes à maintes reprises. Nous croyons qu'aucune administration fédérale n'a montré plus de libéralité et d'esprit de justice envers les catholiques, que l'administration actuelle.

Nos lecteurs nous sauront gré de leur soumettre le calcul éloquent et sans réplique que fait le *Canada*.

L'*Etendard* qui accuse sans cesse sir John Macdonald d'être l'instrument des orangistes, de ne rien faire pour les catholiques, d'être leur ennemi juré, ne pourrait-il pas essayer d'entreprendre la réfutation des faits que nous avons cités ? Nous l'en défions.

**ENCORE L'EUCALYPTUS**

Dans un autre colonne, on trouvera une intéressante communication de M. Genest, de Trois Rivières, sur l'importance de planter l'arbre eucalyptus, qui croit avec une rapidité merveilleuse. A ce sujet le *Star*, de Montréal, publie un écrit fort remarquable de Son Excellence le marquis de Lorne, ci devant gouverneur du Canada, au Canada, intitulé : "Avantages pour la jeunesse de s'établir dans l'Amérique." Dans cet écrit, l'illustré personnage fait mention, comme suit, de l'eucalyptus.

"Parmi les grands agriculteurs dont j'ai fait la connaissance en Amérique, les plus grands que j'ai connus étaient au nombre de deux. Le premier était un propriétaire de ranch qui avait un belle résidence, membre splendide, de nombreux troupeaux de bétail qui avaient rendu la patrie : Abraham

jalous de pareilles richesses, et toute une petite armée de gardiens de troupeaux [cow-boys] toujours prêts à résister à n'importe qui, excepté à leur fortuné bourgeois qui avait suffisamment de loisir pour visiter l'Europe ou New York, pendant chaque hiver.

Le second était un monsieur qui possédait une ferme magnifique, sur la côte du Pacifique, et qui a prouvé à la Californie peut produire de meilleures olives que la France, l'Espagne et l'Italie ; du raisin aussi bon qu'aucun homme peut en désirer ; des noix anglaises, et des amendes européennes en telle abondance que les vieux pays de l'Orient sont à peine capables de le croire ! des oranges, des citrons, des dattes du Japon et d'autres fruits et productions trop nombreux à mentionner ; et tout ce vaste champ, protégé contre la brise fraîche des vents de la mer, par des zones et des forêts d'eucalyptus d'Australie qui, dans l'espace de dix ans, parviennent à une hauteur de 100 pieds."

L'extrait qui précède nous prouve donc que l'Eucalyptus est déjà en grande faveur, dans tous les pays où l'on fait de la grande culture. Que le Canada ne reste donc pas en arrière ! T-tons un effort et comptons sur le succès.

**DELEGATION DE LONGUEUIL**

Une députation de la ville de Longueuil composée de MM. P. E. Hurteau, maire, et de Ed C Lalonde, conseiller, est venue cette semaine à la capitale pour presser le règlement de plusieurs questions qui intéressent vivement la ville de Longueuil.

M. Benoit, député du comté de Chambly, a présenté ces messieurs à sir Hector Langevin, à sir Adolphe Caron et à l'honorable M. Chapleau. Après avoir parlé avec les ministres de questions d'inondation, creusement du canal sud du Saint-Laurent, qui longe l'île Sainte-Hélène, enlèvement du quai du Champlain à Saint Lambert, construction d'une levée sur la rive sud, dépôt des bouées du port de Montréal, dans les chemins des îles de Boucherville, amélioration du Havre de Longueuil, etc., les délégués sont retournés très satisfaits de la courtoisie des ministres et de l'attention sérieuse qui a été portée à leurs réclamations.

**UNE ODIEUSE CALOMNIE**

La *Patrie* s'évertue à vouloir faire croire que sir John Macdonald aurait écrit une lettre à son fils, avocat à Winnipeg, dans laquelle il aurait menacé de soulever les républicains de Manitoba contre les Canadiens-français au cas où ils voudraient se montrer trop tapageurs. Voici ce qu'on lisait dans la *Patrie* de vendredi dernier :

"Le samedi, 3 octobre 1886, le *Winnipeg Siftings*, journal tory de Winnipeg, publiait avec la permission du propriétaire une lettre adressée par sir John à un de ses amis de Winnipeg où il était dit ;

"Sir John dit que le sort de Riel dépend entièrement du Conseil Privé d'Angleterre. Si ce corps décide en faveur de Riel, la sentence ne peut pas être mise à exécution, mais si, comme sir John le prévoit, il maintient la sentence, le gouvernement canadien ne lui accordera aucun répit et le pendra.

"Sir John dit aussi que si les Canadiens-français mettent à exécution leur menace de rébellion au cas où Riel serait pendu, les populations de langue anglaise du Canada et le gouvernement leur feront face, les armes à la main.

"Si cela doit arriver et si le Canada doit avoir une guerre de races, il ne peut y avoir meilleur temps qu'aujourd'hui et sir John a confiance que le 90ème bataillon d'infanterie légère de Winnipeg, et les autres régiments du Manitoba sont prêts à se rendre dans Ou arion autre part et à faire leur devoir aussi fidèlement qu'ils l'ont fait jusqu'à ce jour."

"M. Gélinas doit se souvenir que cette lettre a été écrite par sir John à son fils à Winnipeg.

"Il se rappellera en même temps que le démenti qui en a paru dans le *Winnipeg Siftings*, 20 jours après sa publication, était conçu dans des termes qui n'ont permis à aucun journal de le considérer comme sérieux."

Que cette lettre fut une odieuse fabrication, cela ne pouvait faire doute pour personne. Pourtant les journaux libéraux n'ont pas hésité à la reproduire tour à tour avec force commentaires.

En réponse à une question posée par notre député, sir John Macdonald a déclaré en chambre que toute cette accusation était une fausseté (a falsehood). Espérons que nous n'entendrons plus parler de cette monstrueuse calomnie.

**ÇA ET LA**

Lundi prochain étant le jour de la fête de la Reine, notre journal ne paraîtra pas.

Une grande assemblée publique aura lieu demain à Clarence. M. Robillard a été invité d'aller y rencontrer les libéraux. Il y sera.

M. le docteur Desjardins, de Montréal, professeur de l'école de médecine Victoria, est parti ces jours derniers pour l'Europe.

D'après le recensement de 1880, le nombre d'ouvriers aux Etats Unis était à cette date de 17,000,000.

Le total, 8,000,000 sont engagés dans l'agriculture et la moitié de ce nombre sont des hommes de profession et des industriels.

Le nombre total d'artisans et de journaliers est estimé à 4,000,000.

Le gouvernement de Québec réclame de la cité de Montréal \$186,786.44. Voici comment se répartit cette dette.

1o \$75,216.96 pour l'exécédant sur la somme de \$132,000 que la corporation de Montréal s'est obligée de payer pour sa part de coût de l'extension des travaux du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental jusqu'aux casernes ;

2o \$50,000 pour la souscription de la ville de Montréal pour la construction du pont de Hull ;

3o \$34,873.44 pour l'entretien des aliénés ;

4o \$33,748.20 pour l'entretien des prisonniers.

Le choléra continue à sévir en Italie. Les cas sont nombreux à Venise et à Bari.

On peut s'attendre d'une heure à l'autre à une nouvelle crise politique en Angleterre. Il est à peu près certain maintenant que le projet de Home Rule va échouer en face de l'attitude hostile des torys et des radicaux coalisés. S'il est battu, Gladstone ne résignera pas, mais demandera à la Reine la dissolution des chambres et un nouvel appel au peuple.

**Cour de Police**

Xavier Lacerte, ivre, \$1 d'amende et \$1 de frais ; A. Monette, pour avoir troublé la paix publique \$2 d'amende et \$1 de frais ; Laurence Nitty, pour avoir troublé la paix publique, \$1 d'amende et \$1 de frais ; Joseph Mallette, assaut sur Joseph Mallette, acquitté ; Joseph Dion, faisant courir son cheval, \$1 d'amende et les frais ; Kenneth Hogan, assaut sur Henry Giroux, \$20 d'amende et les frais ; Patrick Quilty, pour avoir troublé la paix publique, \$20 d'amende et \$2 de frais ou deux mois ; Joseph Kavanagh, obstruant le trottoir \$1 d'amende et \$1 de frais.

**PARLEMENT FEDERAL**

**CHAMBRE DES COMMUNES**

(Séance du 21 Mai)

La séance est ouverte à 8 heures.

Sir Hector LANGEVIN propose qu'à la clôture de la séance d'aujourd'hui, la Chambre s'ajourne à mardi, 23.

L'honorable M. FOSTER propose le troisième lecture du bill concernant les vaisseaux étrangers qui font la pêche dans les eaux canadiennes. — Adopté.

L'honorable M. WHITE propose que la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération des résolutions pour établir de nouvelles dispositions concernant la concession de terres aux volontaires qui ont fait la campagne du Nord-Ouest.

M. CURRAN parle en faveur du bataillon "Prince of Wales" et exprime l'espoir que ce corps de volontaires, qui ont fait de grands sacrifices, et qui se sont montrés si zélés pour défendre le pays lorsque les troupes ont été envoyées au Nord-Ouest.

Sir Adolphe CARON fait l'éloge de la milice qui a été si prompt à répondre à l'appel des autorités, mais il fait observer que la question de la milice doit être réglée comme on l'a fait ailleurs. Le gouvernement ne peut faire plus que d'accorder des serpts aux volontaires qui se sont rendus jusqu'à Fort Arthur.

Après quelques remarques de MM. Mulock et Gault, les résolutions sont approuvées.

L'honorable M. WHITE dépose alors un bill basé sur ces résolutions, lequel est lu pour la première fois.

La Chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill pour modifier de nouveau l'Acte concernant les territoires du Nord-Ouest.

Le bill est approuvé par le comité. Le bill pour modifier de nouveau la loi de la preuve dans les causes criminelles est lu pour la seconde fois.

A six heures la séance est suspendue.

**SEANCE DU SOIR**

Le bill pour constituer en corps politique la compagnie du tunnel du détroit de Northumberland est lu pour la troisième fois.

Les bills suivants sont lus pour la deuxième fois : Bill concernant l'amélioration du havre de Québec.

Bill pour abolir les droits de péage sur le pont de Dunville.

Sur proposition de l'honorable M. THOMPSON, le bill pour modifier l'Acte concernant le cens électoral est lu pour la seconde fois, puis la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération.

L'honorable M. THOMPSON propose que l'ensemble des bills soit modifié comme suit :

Le délai pour la révision finale des listes électorales ne sera pas moins de cinq semaines après la publication de l'avis qui en aura été donné et chaque séance pour telle révision comprendra, lorsque la chose sera praticable, moins trois arrondissements de vote, et les séances se tiendront dans l'un de ces arrondissements."

Après quelques observations de MM. M. Campbell, M. CAMERON (Huron) dit que vu que les listes sont déjà revues dans plusieurs municipalités, il n'est pas opportun de faire des amendements à l'Acte qui ne peuvent, dans plusieurs cas, être mis en vigueur cette année.

Après de longs débats, l'honorable M. THOMPSON dit que cette observation a été faite au sujet de la question de la révision de l'Acte, il propose que le comité leve sa séance et rapporte progressivement. — Adopté.

**AVIS DE MOTION**

L'honorable M. Pope a donné avis des résolutions suivantes au sujet du chemin de fer de Canso à Louisbourg, et du chemin de la Baie des Chaleurs :

Qu'il est expédient de prescrire que le ministre des chemins de fer et Canaux soit autorisé à construire un chemin de fer à partir d'un point sur le détroit de Canso jusqu'à Louisbourg ou Sydney comme ouvrage public ; que l'Acte des Chemins de fer de l'Etat, 1881, sera applicable à tel ouvrage, et que le tracé du chemin et tous les autres détails du dit ouvrage seront déterminés par le gouvernement au Conseil.

Qu'attendu que, par l'Acte 46 Vict., chap. 25, le gouverneur en Conseil a été autorisé à accorder à la compagnie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, constituée en corporation par acte de la législature de la province de Québec, une subvention ne dépassant pas \$1,200 par mille et n'exécitant pas en totalité \$20,000, pour cent milles de son chemin, à partir de Métapédia, sur le chemin de fer International, jusqu'à l'Assemblée de la Baie des Chaleurs, et que, par l'Acte 47 Vict., chap. 8, le gouverneur en Conseil a de plus été autorisé à accorder une subvention ne dépassant pas \$30,000, pour un embranchement du chemin de fer International, partant de Métapédia, et se dirigeant à l'est sur Paspébiac, vingt milles, dans la province de Québec, subventions sujettes, dans les deux cas, à certaines conditions spécifiées dans les dites Actes respectivement ; et que la dite compagnie, par deux actes séparés, et désignés sous le nom d'articles de convention, passés en duplicata, entre Sa Majesté la Reine Victoria et la dite compagnie, le septième jour de novembre 1885, a entrepris la construction, en la manière, et conformément aux conditions spécifiées dans les dites conventions respectivement, tant des susdits vingt milles que des autres quatre-vingt milles de chemin de fer entre Métapédia et Paspébiac, et qu'il avait été entendu que le gouvernement demanderait au Parlement, pendant la session actuelle, d'autoriser l'arrangement mentionné plus bas quant à l'application des subventions ci-dessus aux différentes portions des dits cent milles de chemins de fer ; il est expédient de prescrire : (1) Que la dite subvention de \$30,000 sera applicable à la première section de vingt milles de chemin de fer ; (2) que la subvention de \$3,200 par mille autorisée pour la dite première section sera, avec les \$3,200 qui seraient appliqués à cette section, applicable à la dite seconde section ; et (3) que la subvention de \$3,200 par mille sera applicable aux soixante milles qui restent sur les dits cent milles.

Qu'il est expédient de prescrire que les deux actes de conventions mentionnés dans la résolution immédiatement précédente, tous deux sujets à l'approbation du Parlement, soient approuvés et confirmés."

**NOUVELLES CANADIENNES**

— On dit qu'il existe plusieurs cas de piété dans les paroisses des environs de Joliette.

— Le gouvernement va faire continuer, cet été, les travaux du quai, à Saint-François, île d'Orléans.

— M. T. Rivard, notaire de Louiseville, a des patates semées du mois d'avril qui ont déjà été enchaussées pour la deuxième fois.

— M. Jehin Prume doit donner le 28 du courant un concert à l'Académie de Musique, à Québec. M. Jehin Prume aura le concours de Mlle Eugénie Tessier, de Montréal.

— On fait des préparatifs pour recevoir les pèlerins, à Sainte-Anne de Beauré, il y aura, dans le cours du mois de juin, une bénédiction solennelle de quatre carillons de cloches pour l'église.

— M. Napéhon Coran, assisté de son frère, sauve la vie à deux personnes sur le Saint-Laurent, l'hiver dernier, dans les circonstances que l'on sait, a reçu une médaille des chambres de commerces anglaises.

— MM. Caron et Leclerc, de Louiseville, sont devenus propriétaires des propriétés immobilières de la "Beaver Lumber Co." d'Amachié. Il est tout probable que ces messieurs mettront les scieries en opération le printemps prochain.

— On nous écrit de Waterloo que tout fait espérer que les prix du beurre et du fromage seront rémunérateurs cette année. Les consommateurs payent le samedi, le mal, de 20 à 22 cents la livre pour le beurre en tincte. C'est aussi le prix qu'il valait sur le marché.

— Deux navires d'outre-mer sont actuellement à prendre leur chargement dans le port des Trois Rivières. Le nouveau quai de la Commission du Havre leur a offert toutes les commodités désirables. Les capitaines de ces navires sont très satisfaits des améliorations qui ont été faites et en ont exprimé leur contentement à M. le secrétaire du Havre.

— La colonisation fait de grands progrès dans Saint-Zacharie de Metzgermette depuis le commencement du printemps. Plus de 500 nouveaux colons s'y sont établis depuis quelques mois. Ce sont tous des colons en moyens.

— La mission catholique est sous la direction de M. Fabbé Meunier, qui travaille activement à promouvoir la colonisation.

— Les autorités du collège de Saint-Césaire ont été charmées de recevoir la semaine dernière, une magnifique médaille d'or, offerte à l'élève le plus méritant de la classe d'athlètes.

— Le donateur de ce gracieux envoi est M. Étienne Morin, marchand.

— Le principal de l'école, M. Guy, prêtre, et M. le curé Provincial ont remercié avec effusion M. Morin de sa générosité.

— Le canton Sainte-Rose de Waterford a été ouvert depuis environ dix ans. Les terres sont excellentes. Il y a déjà une population de quatre à cinq cents âmes. On parle d'y construire une église.

— Les scieries sont terminées. Ce canton touche aux limites ouest du comté de Beaucaire, à la ligne frontière des États-Unis.

— Cette mission est desservie par le curé de Sainte-Germaine, M. Fabbé L. P. Feltier.

— Saint-Prospère de Watford nouvellement établie fait de grands progrès. On parle d'y établir prochainement une église pour remplacer la petite et pauvre chapelle de la mission.

— Les terres sont excellentes. L'ouverture des chemins de colonisation que le gouvernement de Québec a fait faire depuis quelques années fera beaucoup pour le développement de l'agriculture dans ce canton.

— A une assemblée des membres de la société Saint-Jean Baptiste de Sainte-Marie de la Beaucaire, les messieurs suivants ont été élus : Président, M. Fabbé J. L. A. Chapron, curé ; président honoraire, F. Morency ; président actif, J. A. Morency ; vice-président, G. S. Théberge ; secrétaire archidiocésain, M. Fabbé J. L. A. Chapron ; trésorier, H. G. Fortier ; commissaires ordonnateurs, Joseph Ferland, Ernest Larue, George Rousseau, George Blouin ; comité de régie, Gustave Girard, Thomas Carrot, Joseph Morin, Hubert Landry, Gédéon Morency.

— C'est à Sainte-Justine de Langlois qu'était autrefois l'établissement de Trappistes. On y voit encore les ruines du couvent des religieux dont le supérieur, le Rév. Père Debris, a été pendant quinze ans le curé de Sainte-Justine. La colonisation a fait des progrès rapides depuis quelques années. Les terres sont excellentes.

— Il y a des scieries puissantes sur la rivière Etchemin, qui traverse la paroisse de l'Est à l'ouest.

— C'est par là que devait passer la ligne courte préconisée avec tant d'instances par l'actuel député du comté, M. Lesage.

— Des nouvelles de la Rivière Croche, territoire de Saint-Maurice, nous apprennent la pénible nouvelle qu'un incendie vient de détruire tous les bâtiments de la magnifique ferme de M. Adolphe LaRue. Le feu a pris accidentellement et a tout détruit à l'exception de la maison qui a subi elle aussi pourtant quelque dommage.

— M. LaRue qui est pour ainsi dire le fondateur de la petite colonie de la Croche, avait pourvu cette ferme de tous les instruments améliorés d'agriculture et y avait fait faire une grande exploitation. On peut calculer la grandeur de la perte par le fait des difficultés qu'il a eu à monter cet établissement qui est situé à trente lieues dans la forêt, sans autre moyen de communication que les canots d'écorce.

— Les morts subites pleuvent depuis quelques jours. En voici encore une que le "Quotidien" nous annonce.

— Mme Veuve Joseph Fortin, résidant rue Saint-George, à Lévis, est morte subitement samedi après-midi dans les circonstances suivantes : Elle fut rendue visite à Mme Joseph Cauchy avec qui elle conversa une partie de l'après-midi. Mme Fortin paraissait d'un excellent état de santé et on remarqua qu'elle était d'un caractère plus grande que d'ordinaire. En effet elle était à faire du badinage au sujet d'un achat de beurre qu'elle venait de faire lorsqu'elle s'affaissa tout à coup au côté de Mlle Cauchy et expira.

— On constata l'instant même qu'elle était morte subitement à laquelle on était allé tout aussitôt. La défunte était âgée d'environ 50 ans et a succombé à une maladie de cœur.

**ANNONCES**

Première insertion, par ligne..... \$0.10  
 Tous les jours ..... 0.05  
 Trois fois par semaine ..... 0.05  
 Une fois la semaine ..... 0.05  
 Avis de Naissance, Mariage ou Décès. 50

La Société de Publicité,  
 PROPRIÉTAIRE.

**"Le meilleur est le meilleur Marché."**

EN CONSÉQUENCE, ALLEZ CHEZ

**Pittaway & Jarvis**

— POUR —

**PHOTOGRAPHIES SUPERBES**

Nous donnons la meilleure valeur pour votre argent.

Etude : 117 Rue Sparks, Ottawa.

**CHARBON**

DE TOUTES SORTES,

**Bois de Chauffage, Bardeaux, Lattes, Tuyaux de gres pour egouts, Etc., Etc.**

Il nous reste encore quelques bonnes Montres que nous vendrons à \$1.00 par semaine.

**Chevrier Freres,**

544, RUE SUSSEX.

CHEMIN DE FER DU

**Pacifique Canadien**

Divisions de l'Est et d'Ontario.

**Fête de la Reine,**

Lundi, 22 courant, des billets de retour seront vendus à toutes les Stations pour le prix d'un seul passage, bons pour revenir le même jour, et le 21, 22, 23 et 24 Mai au prix d'un passage et demi, bons pour revenir le 25 mai 1886.

**BILLET EN VENTE AUX BUREAUX DE LA COMPAGNIE.**

Sur les terrains on fera payer le plein tarif.

W. C. VANHORNE, Vice-Président.

GEO. OLDS, Gér.-Gen. du Traffic.

D. McNICOLL, Agt.-Gen. des Passagers. J. E. PARKER, Agt. des Billets, Coln des rues Sparks et Elgin, Ottawa.

**NOUVEAU RESTAURANT**

Repas à toutes heures,

142½ RUE SPARKS.

TABLE DE 1ère CLASSE.

Lunch à Midi, 6 billets pour \$1.00.

GUSTAVE CHEVRIER, Propriétaire.

Ottawa, 12 mai, 1886. 6m

**Thomas Leblanc,**

**TAILLEUR**

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hardes fines une spécialité.